

**PROVINCE DE QUÉBEC,  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ELZÉAR-DE-TÉMISCOUATA**

La séance ordinaire du conseil municipal eut lieu le lundi 03 août 2015 à 19 h 15 et à l'endroit habituel des sessions.

**PRÉSENCES :**

Sont présents

Mesdames : Hélène Durette – Thérèse Sirois – Agathe Drouin – Carmen Massé, mairesse

Messieurs : Guy Thibault --- Yan Marceau

Et madame Denise Dubé, directrice générale, agissant comme secrétaire d'assemblée.

Monsieur Sébastien Bérubé employé au garage municipal, est aussi présent à cette séance.

**OUVERTURE :**

Par quelques mots de bienvenue adressés à l'assistance, la mairesse fait l'ouverture de la séance qui débute à 19 h 15.

**ORDRE DU JOUR :**

- 1- Ouverture;
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3- Période de question (15 minutes);
- 4- Suivi et adoption du procès-verbal du mois de juillet 2015;
- 5- Présentation et adoption des comptes;
- 6- Lecture du courrier;
- 7- Période de questions de 20 h à 20 h 30;
- 8- Voirie municipale :
  - a) Stationnement église;
  - b) Porte des Loisirs;
  - c) Ponceau Régis Boucher ;
- 9- Chargée de projets ;
- 10- Tournoi de l'Association des pompiers de l'Est du Québec inc.;
- 11- Questions diverses :
  - A) Marco Ouellet – employé au garage ;

B) Rencontre après la réunion ;

C)

12- Période de question (15 minutes);

13- Levée de l'assemblée.

2015 - 092

IL EST PROPOSÉ par Mme Agathe Drouin;  
APPUYÉ par Mme Thérèse Sirois;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères),

Que l'ordre du jour soit accepté en conservant le sujet «Questions diverses» ouvert.

**PROCÈS-VERBAL :**

CONSIDÉRANT que chaque personne présente à cette séance a pris connaissance du procès-verbal;

2015 – 093

IL EST PROPOSÉ par Mme Agathe Drouin;  
APPUYÉ par M. Thérèse Sirois;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères),

Que le procès-verbal du mois de juillet 2015 soit accepté tel que présenté.

**COMPTES DU MOIS DE JUILLET 2015**

MRC de Témiscouata	Redevance 0,36\$/tonne	2 846.52	3800
ADMQ	Colloque	60.00	3801
Agro envirolab	# 116435	54.04	3802
Air liquide	# 60617126	20.01	3803
ASN machinerie	# 28241	627.81	3804
Automoteur R.D.L.	# 847-661570	41.45	3805
Groupe Dynaco Poh.	# 41294927	162.05	3806
Buanderie R.D.L.	# 298953, 439721	49.44	3807
Comptoir agricole	# 100-19940	275.50	3808
Agathe Drouin	Conseillère	138.48	3809
Hélène Durette	Conseillère	138.48	3810
Fonds d'info sur territoire	# 201501631494	8.00	3811
Garage Jacques Lamonde	# 101918	226.23	3812
Jacques Larochelle	# 35382, 35908, 36140,	2 216.45	3813

	49453		
Martin Bastille	# 147861	325.76	3814
Matériaux Témis	# 304479, 304069, 304246	1 354.12	3815
Ministère des Finances	# 97346-2	9 611.00	3816
Peterbilt	# 43559Q	13.59	3817
Pétroles R. Turmel	# 149081	121.90	3818
Pieces d'auto M. Michaud	# 5313-98365	107.34	3819
Publi-print	# 8337	254.55	3820
Régie inter. Des déchets	# 12628, 12629, 12630, 13259	9 861.00	3821
Spécialités M. Morin	# 7252	116.95	3822
Surplus général Tardif	# 49792, 50413, 50620, 51815	869.47	3823
Guy Thibault	Maire suppléant	207.72	3824
Hydro Québec	Électricité	693.97	accessd
Bell Canada	Bureau salle, biblio	428.55	accessd
Télu	Cellulaire	125.90	accessd
Salaire	juillet	14 754.15	accessd
Carmen Massé	maire	415.45	accessd
Yan Marceau	Conseiller	138.48	accessd
Thérèse Sirois	Conseillère	138.48	accessd
	<b>Total des dépenses \$</b>	<b>46 402.84</b>	

**DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS SUFFISANTS :**

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y aura des crédits suffisants au budget 2015, pour les postes dont les montants prévus seront insuffisants, les factures seront payées à même les postes où il restera de l'argent, pour couvrir le paiement des factures présentées et acceptées par le conseil municipal.

Signé : \_\_\_\_\_

**ACCEPTATION DES COMPTES :**

2015 – 094

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Thibault;  
 APPUYÉ par Mme Hélène Durette;  
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que les comptes présentés soient acceptés.

## **ENGAGEMENT D'UN INGÉNIEUR**

2015 – 095

IL EST PROPOSÉ par Mme Thérèse Sirois;  
APPUYÉ par M. Guy Thibault;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères),

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata demande à un ingénieur pour venir vérifier et donner un avis sur l'entrée privée de M. Régis Boucher situé au 241, chemin Principal.

**Madame Hélène Durette se retire dans la salle pour ce dossier, car elle est directement concernée.**

## **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 19 h 54, la mairesse déclare la levée de l'assemblée

---

Directrice générale

---

Mairesse